

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2016

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge, tenue lundi quatrième (4^e) jour du mois de juillet deux mille seize à 19h30, au Centre communautaire situé au 857, chemin St-Ignace à Saint-Ignace-de-Stanbridge et à laquelle sont présents : Madame la conseillère Josée Goyette, ainsi que Messieurs les conseillers Benoît Lamontagne, Ghislain Quintal, Éric Rioux, Donald Pinard, formant quorum sous la présidence Monsieur le maire Albert Santerre.

Monsieur le conseiller André Dulude est absent.

Madame Mélanie Thibault, directrice générale/secrétaire trésorière est également présente.

ORDRE DU JOUR

1. Période de recueillement
2. Considération et adoption de l'ordre du jour
3. Considération et adoption du procès-verbal de la session ordinaire du 6 juin 2016
4. Considération et adoption du procès-verbal de la session extraordinaire du 29 juin 2016
5. Première période de questions
6. VOIRIE MUNICIPALE :
 - 6.1 Dépenses en voirie municipale – juin 2016 :

Mazout Propane Beauchemin	Diesel	957.70\$
Concassage Pelletier	Gravier	4 885.84\$
Carrière DM Choquette	Rechargement 5 ^e Rang	26 803.67\$
DM Goos	Réparation niveleuse	813.10\$
Somavrac Inc.	Abat-poussière	13 504.32\$
André Paris Inc.	Fauchage 1 ^{ère} coupe	2 753.65\$
Bauval Techmix	Asphalte froide	912.16\$
7. Autorisation de signature de l'entente inter municipale dans le dossier aréna de Bedford
8. Compte-rendu de la rencontre du comité de gestion de l'aréna
9. Virements budgétaires
10. Renouvellement du contrat avec Infotech
11. Autorisation du paiement pour le camion incendie au montant de 67 992.50\$
12. Engagement auprès de la R.I.E.D.S.B.M pour la gestion et le compostage des matières résiduelles
- Résolution type
13. Rapport du comité consultatif en urbanisme
14. Demande de modification au règlement de zonage
15. ADOPTION : Deuxième projet de règlement numéro 2016.05302, modifiant le règlement numéro 2008.03302 intitulé PLAN D'URBANISME, afin d'intégrer les modifications apportées au schéma d'aménagement relatives à la gestion des eaux de ruissellement et du contrôle de l'érosion.
16. ADOPTION : Deuxième projet de règlement numéro 2016.05303, modifiant le règlement numéro 2008.03303 intitulé ZONAGE, afin d'intégrer les modifications apportées au schéma d'aménagement relatives à la gestion des eaux de ruissellement et du contrôle de l'érosion.
17. ADOPTION : Deuxième projet de règlement 2016.05304, modifiant le règlement numéro 2008.03304 intitulé LOTISSEMENT, afin d'intégrer les modifications apportées au schéma d'aménagement relatives à la gestion des eaux de ruissellement et du contrôle de l'érosion.
18. ADOPTION : Deuxième projet de règlement numéro 2016.05305, modifiant le règlement numéro 2008.03305 intitulé CONSTRUCTION, afin d'intégrer les modifications apportées au schéma d'aménagement relatives à la gestion des eaux de ruissellement et du contrôle de l'érosion.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

19. ADOPTION : Deuxième projet de règlement numéro 2016.05307, modifiant le règlement numéro 2008.03307 RELATIF À L'ÉMISSION ET AUX TARIFS DES PERMIS ET CERTIFICATS, afin d'intégrer les modifications apportées au schéma d'aménagement relatives à la gestion des eaux de ruissellement et du contrôle de l'érosion.
20. ADOPTION : Deuxième projet de règlement numéro 2016.06303, modifiant le règlement numéro 2008.03303 intitulé ZONAGE, afin d'autoriser l'extraction de pierre (carrière) dans la zone A-01
21. Offre de notre courtier en assurance pour une proposition de responsabilité civile concernant l'atteinte à l'environnement (pollution)
22. Demande de subvention dans le cadre du Programme Réhabilitation du réseau routier local – Volet Accélération des investissements sur le réseau routier local
23. Modification de la date du conseil d'août 2016
24. Approbation de dépenses et de paiements :

Michel Brais	Entretien pelouse	750.00\$
Corpo Bedford	Quote-part 2016	817.00\$
Les Loisirs de St-Ignace	Avance sur subvention	20 000.00\$
Mélanie Thibault	Remb. facture et dépl.	207.60\$
25. INFORMATION :
Remerciements et remise d'une plaque commémorative de la part de la CCLACC
26. Deuxième période de questions
27. Correspondance de monsieur le maire
28. Affaires diverses
29. Approbation des comptes à payer
30. Clôture (ajournement) de la session.

2016.07160 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 juillet 2016

Il est proposé par Josée Goyette, appuyé par Éric Rioux et résolu à l'unanimité:

QUE l'ordre du jour proposé le 4 juillet soit et est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE

2016.07161 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2016

Il est proposé par Donald Pinard, appuyé par Benoît Lamontagne et résolu à l'unanimité :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2016 soit approuvé et signé tel que rédigé.

ADOPTÉE

2016.07162 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 juin 2016

Il est proposé par Ghislain Quintal, appuyé par Benoît Lamontagne et résolu à l'unanimité :

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 juin 2016 soit approuvé et signé tel que rédigé.

ADOPTÉE

Période de questions

Madame Dominique Martel remet en question la décision de niveler le 5^{ème} Rang Nord, car elle trouve que le chemin c'est grandement détérioré. Elle demande une fois de plus de faire quelque chose pour remédier à la situation. Monsieur le maire explique à Madame Martel que la décision fut prise en considération de l'état du chemin et l'expérience acquis. Madame Martel demande au conseil si l'achat de la niveleuse était justifié et si cette dépense était rentable. Le maire confirme à Madame Martel que l'achat de la niveleuse était à la fois justifié et rentable.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

2016.07163 **Dépenses de voirie municipale du mois de juin 2016**

Il est proposé par Éric Rioux, appuyé par Donald Pinard et résolu à l'unanimité :

QUE ce conseil autorise les dépenses en voirie suivantes :

Mazout Propane Beauchemin	Diesel	957.70\$
Concassage Pelletier	Gravier	4 885.84\$
Carrière DM Choquette	Rechargement 5 ^e Rang	26 803.67
DM Goos	Réparation niveleuse	813.1\$
Somavrac Inc.	Abat-poussière	13 504.32\$
André Paris Inc.	Fauchage 1 ^{ère} coupe	2 753.65\$
Bauval Techmix	Asphalte froide	912.16\$

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire pour la dépense décrite dans la présente résolution.

Directrice générale/Secrétaire trésorier

ADOPTÉE

2016.07164 **Autorisation de signature de l'entente intermunicipale dans le dossier aréna de Bedford**

Il est proposé par Josée Goyette, appuyé par Éric Rioux et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le maire Monsieur Albert Santerre et la directrice générale Madame Mélanie Thibault à signer l'entente intermunicipale pour la fourniture de service et l'utilisation de l'aréna de Bedford.

ADOPTÉE

2016.07165 **Virements budgétaires**

Il est proposé par Éric Rioux, appuyé par Ghislain Quintal et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la direction générale à effectuer les virements budgétaires nécessaires.

ADOPTÉE

2016.07166 **Contrat Infotech**

CONSIDÉRANT l'offre de renouvellement de notre fournisseur de logiciel de gestion municipal Infotech;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Josée Goyette, appuyé par Benoît Lamontagne et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le maire Monsieur Albert Santerre et la directrice générale Madame Mélanie Thibault à signer le contrat de service avec Infotech pour une période de quatre (4) ans.

ADOPTÉE

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire pour la dépense décrite dans la présente résolution.

Directrice générale/Secrétaire trésorier

2016.07167 **Autorisation du paiement pour le camion incendie au montant de 67 992.50\$**

Il est proposé par Ghislain Quintal, appuyé par Donald Pinard et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le paiement de soixante-sept mille neuf cent quatre-vingt-douze dollars et cinquante cents (67 992.50\$) à la Ville de Bedford le paiement final du camion échelle.

ADOPTÉE

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire pour la dépense décrite dans la présente résolution.

Directrice générale/Secrétaire trésorier

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

2016.07168

Engagement à acheminer les matières organiques générées sur le territoire de Saint-Ignace-de-Stanbridge vers la Régie Intermunicipale d'élimination de déchets solides de Brome-Missisquoi (RIEDSBM) à sa future installation de traitement par compostage

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration de la Régie Intermunicipale d'élimination de déchets solides de Brome-Missisquoi (RIEDSBM, ci-après la « Régie ») est constitué de quatre (4) villes membres (Ville de Bedford, Ville de Cowansville, Ville de Dunham et Ville de Farnham) qui éliminent les déchets municipaux en provenance de leur territoire respectif et gérés par les municipalités au site d'enfouissement de la Régie;

CONSIDÉRANT que la Régie construira, pour 2017, une nouvelle installation de compostage en andains retournés à aire ouverte pour le traitement des matières organiques résiduelles (incluant les boues municipales et de fosses septiques) du secteur résidentiel et des industries, commerces et institutions (ICI);

CONSIDÉRANT que l'installation de compostage projetée aura une capacité de traitement suffisante pour desservir un besoin estimé à 13 600 tonnes/an d'ici 2035, selon l'étude de faisabilité réalisée par SOLINOV en 2016 pour le compte de la Régie;

CONSIDÉRANT que le projet est conforme aux orientations des plans de gestion des matières résiduelles (PGMR) des MRC visées par le projet de compostage;

CONSIDÉRANT que la Régie a soumis son projet au Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et par compostage (PTMOBC) du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) et que l'engagement des municipalités partenaires, à respecter les critères d'admissibilité du projet, est requis pour obtenir la subvention et que des conditions s'appliquent au versement de l'aide.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Donald Pinard, appuyé par Éric Rioux et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge s'engage à :

- implanter sur son territoire une troisième voie de collecte municipale de porte en porte pour récupérer les matières organiques résiduelles du secteur résidentiel (et de petits commerces assimilables s'il y a lieu) en desservant au moins 70% des unités d'occupation résidentielles;
- acheminer les matières organiques résiduelles séparées à la source, issues des collectes municipales, à la future installation de compostage de la Régie à Cowansville et ce, **au plus tard du 1er juin 2018**. Cette date pourra toutefois être révisée lors de la signature de l'entente dans le cas où la municipalité ou ville sera en mesure de faire la démonstration auprès de la RIEDSBM que le respect de cette date lui cause un préjudice sérieux;
- mettre en place des mécanismes visant à assurer l'acheminement des autres matières organiques résiduelles de provenance municipale (ex : d'écocentres, de points de dépôt ou de travaux publics) à la future installation de compostage de la Régie au plus tard du 1er juin 2018;
- conclure une entente avec la Régie lors de la préparation de son programme de collecte, ou d'ici l'ouverture du centre de compostage à l'automne 2017, afin de convenir de façon plus détaillée des termes de sa participation au projet de compostage (tarification, matières à acheminer, date de début, etc.) ainsi que des conditions de réception des matières organiques, des boues municipales et septiques déshydratées au site de compostage et du retour du compost produit;
- pour une durée de cinq (5) années à partir de la date de signature. Celle-ci se renouvellera automatiquement pour une période de cinq années à moins que l'une ou l'autre des parties ne signifie son intention de ne pas renouveler l'entente. Un tel avis doit être donné par courrier recommandé au moins 12 mois avant l'expiration de l'entente ou de tout renouvellement de celle-ci.

ADOPTÉE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

2016.07169

Recommandation du comité consultatif en urbanisme

Demande d'approbation d'une nouvelle construction et d'un garage dans la zone de P.I.I.A. de Mystic sur le lot 5 558 715 par Monsieur Louis Surprenant

ATTENDU QUE la demande consiste en la construction d'une nouvelle résidence dans la zone patrimoniale de Mystic;

ATTENDU QUE la demande fait référence au plan de Dessins Drumund;

ATTENDU QUE les plans soumis mentionnent une pente de toit de 9/12 latéralement et 10/12 pour la corniche avant;

ATTENDU QUE les plans soumis mentionnent un revêtement de Canoxel fini bois et de panneaux au fini de pierre (en façade seulement pour la pierre). Les corniches auraient un revêtement de bardeaux de cèdre. Le revêtement de toit serait de bardeau d'asphalte;

ATTENDU QUE Les plans soumis mentionnent des fenêtres de style moderne;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Benoît Lamontagne, appuyé par Éric Rioux et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil appui la recommandation du C.C.U. et accepte la demande à la condition suivante:

- L'ajout d'éléments décoratifs aux fenêtres, tel que des moulures d'encadrement ou des volets à la fois pour la résidence et pour le garage

ADOPTÉE

2016.07170

Recommandation du comité consultatif en urbanisme

Demande d'approbation d'une rénovation résidentielle extérieure en zone de P.I.I.A. au 100 chemin Mystic, par Monsieur André Faust.

ATTENDU QUE la demande consiste au remplacement du bardeau d'asphalte actuel sur la résidence par du nouveau bardeau d'asphalte de couleur noire;

ATTENDU QUE la demande vise le remplacement du bardeau sur le garage attenant à la résidence et sur le hall reliant la maison et le garage;

Il est proposé par Ghislain Quintal, appuyé par Donald Pinard et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil appui la recommandation du C.C.U. et accepte la demande, puisque celle-ci respecte le règlement.

ADOPTÉE

2016.07171

Demande de modification de zonage

CONSIDÉRANT la demande déposée par Monsieur Josef Bihler, concernant sa propriété sise au 669, Rang de l'Église Nord à Saint-Ignace-de-Stanbridge.

CONSIDÉRANT qu'avant de déposer une demande officielle qui implique des coûts Monsieur Bihler aimerait savoir si le conseil serait favorable à une telle demande.

Il est proposé par Éric Rioux, appuyé par Benoît Lamontagne et résolu à l'unanimité :

D'aviser Monsieur Bihler que le conseil est favorable à sa demande de modification de zonage, mais que certaines conditions devront être respectés avant et après l'adoption du règlement.

ADOPTÉE

2016.07172

ADOPTION : Deuxième projet de règlement numéro 2016.05302, modifiant le règlement numéro 2008.03302 intitulé PLAN D'URBANISME, afin d'intégrer les modifications apportées au schéma d'aménagement relatives à la gestion des eaux de ruissellement et du contrôle de l'érosion

CONSIDÉRANT les modifications apportées au schéma d'aménagement relatives à la gestion des eaux de ruissellement et du contrôle de l'érosion;

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit modifier ses règlements d'urbanisme, afin de se conformer au schéma d'aménagement en vigueur;

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Ghislain Quintal, appuyé par Donald Pinard et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil adopte le deuxième projet de règlement numéro 2016.05302 modifiant le règlement numéro 2008.03302 intitulé PLAN D'URBANISME, afin d'intégrer les modifications apportées au schéma d'aménagement relatives à la gestion des eaux de ruissellement et du contrôle de l'érosion.

ADOPTÉE

Aux fins de demander une dispense de lecture lors de son adoption, une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil plus de 2 jours avant la présente séance.

2016.07173

ADOPTION : Deuxième projet de règlement numéro 2016.05303, modifiant le règlement numéro 2008.03303 intitulé ZONAGE, afin d'intégrer les modifications apportées au schéma d'aménagement relatives à la gestion des eaux de ruissellement et du contrôle de l'érosion

CONSIDÉRANT les modifications apportées au schéma d'aménagement relatives à la gestion des eaux de ruissellement et du contrôle de l'érosion;

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit modifier ses règlements d'urbanisme, afin de se conformer au schéma d'aménagement en vigueur;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Benoît Lamontagne, appuyé par Ghislain Quintal et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil adopte le deuxième projet de règlement numéro 2016.05303 modifiant le règlement numéro 2008.03303 intitulé ZONAGE, afin d'intégrer les modifications apportées au schéma d'aménagement relatives à la gestion des eaux de ruissellement et du contrôle de l'érosion.

ADOPTÉE

Aux fins de demander une dispense de lecture lors de son adoption, une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil plus de 2 jours avant la présente séance.

2016.07174

ADOPTION : Deuxième projet du règlement 2013-07-304 modifiant le règlement 2008-03-304 intitulé LOTISSEMENT, afin d'intégrer des normes de lotissement pour les îlots déstructurés

CONSIDÉRANT les modifications apportées au schéma d'aménagement relatives à la gestion des eaux de ruissellement et du contrôle de l'érosion;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit modifier ses règlements d'urbanisme, afin de se conformer au schéma d'aménagement en vigueur;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Éric Rioux, appuyé par Donald Pinard et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil adopte le deuxième projet de règlement numéro 2016.05304 modifiant le règlement 2008-03-304 intitulé LOTISSEMENT, afin d'intégrer des normes de lotissement pour les îlots déstructurés.

ADOPTÉE

Aux fins de demander une dispense de lecture lors de son adoption, une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil plus de 2 jours avant la présente séance.

2016.07175

ADOPTION : Deuxième projet de règlement numéro 2016.05305, modifiant le règlement numéro 2008.03305 intitulé CONSTRUCTION, afin d'intégrer les modifications apportées au schéma d'aménagement relatives à la gestion des eaux de ruissellement et du contrôle de l'érosion

CONSIDÉRANT les modifications apportées au schéma d'aménagement relatives à la gestion des eaux de ruissellement et du contrôle de l'érosion;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit modifier ses règlements d'urbanisme, afin de se conformer au schéma d'aménagement en vigueur;

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Josée Goyette, appuyé par Benoît Lamontagne et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil adopte le deuxième projet de règlement numéro 2016.05305, modifiant le règlement numéro 2008.03305 intitulé CONSTRUCTION, afin d'intégrer les modifications apportées au schéma d'aménagement relatives à la gestion des eaux de ruissellement et du contrôle de l'érosion.

ADOPTÉE

Aux fins de demander une dispense de lecture lors de son adoption, une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil plus de 2 jours avant la présente séance.

2016.07176

ADOPTION : Deuxième projet de règlement numéro 2016.05307, modifiant le règlement numéro 2008.03307 RELATIF À L'ÉMISSION ET AUX TARIFS DES PERMIS ET CERTIFICATS, afin d'intégrer les modifications apportées au schéma d'aménagement relatives à la gestion des eaux de ruissellement et du contrôle de l'érosion

CONSIDÉRANT les modifications apportées au schéma d'aménagement relatives à la gestion des eaux de ruissellement et du contrôle de l'érosion;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit modifier ses règlements d'urbanisme, afin de se conformer au schéma d'aménagement en vigueur;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Ghislain Quintal, appuyé par Donald Pinard et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil adopte le deuxième projet de règlement numéro 2016.05307, modifiant le règlement numéro 2008.03307 RELATIF À L'ÉMISSION ET AUX TARIFS DES PERMIS ET CERTIFICATS, afin d'intégrer les modifications apportées au schéma d'aménagement relatives à la gestion des eaux de ruissellement et du contrôle de l'érosion.

ADOPTÉE

Aux fins de demander une dispense de lecture lors de son adoption, une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil plus de 2 jours avant la présente séance.

2016.7177

ADOPTION : Deuxième projet de règlement numéro 2016.06303, modifiant le règlement numéro 2008.03303 intitulé ZONAGE, afin d'autorise l'extraction de pierre (carrière) dans la zone A-01

CONSIDÉRANT la demande de modification réglementaire déposé par Gestrie-Sol en faveur de son client Ferme Félix Poutré & Fils;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Benoît Lamontagne, appuyé par Josée Goyette et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil adopte le deuxième projet de règlement numéro 2016.06303, modifiant le règlement numéro 2008.03303 intitulé ZONAGE, afin d'autorise l'extraction de pierre (carrière) dans la zone A-01.

ADOPTÉE

Aux fins de demander une dispense de lecture lors de son adoption, une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil plus de 2 jours avant la présente séance.

2016.07178

Demande de subvention dans le cadre du Programme Réhabilitation du réseau routier local – Volet Accélération des investissements sur le réseau routier local

ATTENDU QUE les membres du conseil de Saint-Ignace-de-Stanbridge ont pris connaissance des modalités d'application du Volet Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL);

ATTENDU QUE le conseil désire présenter une demande d'aide financière au ministre des Transport, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transport pour la réalisa-

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

tion de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2, excluant la portion désignée prioritaire à l'intérieur d'un Plan d'intervention en infrastructure routière locales;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de Ghislain Quintal, appuyé par Donald Pinard, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de Saint-Ignace-de-Stanbridge autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet AIRRL;

ADOPTÉE

2016.07179 **Changement de date pour la séance ordinaire du mois d'août 2016**

CONSIDÉRANT la période estivale et la difficulté d'obtenir Quorum pour la séance ordinaire du mois d'août 2016;

Il est proposé par Benoît Lamontagne, appuyé par Donald Pinard et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge demande à la directrice générale de procéder à la publication d'un avis de modification de la date de tenue de la séance pour le 8 août 2016.

ADOPTÉE

2016.07180 **Demande de prolongation de délai pour l'adoption des règlements de conformité au schéma d'aménagement de la MRC de Brome-Missisquoi**

CONSIDÉRANT QU'en fonction de ressources limitées de la Municipalité, il était impossible de respecter les délais d'adoption;

CONSIDÉRANT QUE l'intégration du REGES touche plusieurs des règlements d'urbanisme et requiert une lourde charge de travail;

Il est proposé par Éric Rioux, appuyé par Ghislain Quintal et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil demande au ministre des Affaires Municipales et de l'occupation du Territoire une prolongation de délai pour l'adoption des règlements de conformité au schéma d'aménagement régional.

ADOPTÉE

2016.07181 **Autorisation de dépenses et de paiements suivants :**

Il est proposé par Benoît Lamontagne, appuyé par Josée Goyette et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil autorise les dépenses et paiements suivants :

Michel Brais	Entretien pelouse	750.00\$
Corpo Bedford	Quote-part 2016	817.00\$
Les Loisirs de St-Ignace	Avance sur subvention	20 000.00\$
Mélanie Thibault	Remb. facture et dépl.	207.60\$

ADOPTÉE

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants aux postes budgétaires pour la dépense décrite dans la présente résolution.

Directrice générale/Secrétaire trésorier

Deuxième période de questions

Madame Hélène Éthier demande quelques précisions au sujet de la demande de modification du règlement de zonage. Le maire lui répond. Madame Martel réitère ses demandes.

2016.07182 **Approbation des comptes à payer**

Il est proposé par Donald Pinard, appuyé par Josée Goyette et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil approuve les dépenses et paiements suivants :

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI**

N° déboursé	Date	Nom	Description	Montant
201600196 (I)	2016-06-07	DESJARDINS SECURITE	Pension mai 2016	777,88 \$
201600197 (I)	2016-06-09	LES LOISIRS DE ST-IGNACE INC	Subvention terrain de balle 1er	20 000,00 \$
201600198 (I)	2016-06-09	MRC BROME-MISSISQUOI	Dépôt entretien cours d'eau	2 000,00 \$
201600199 (I)	2016-07-04	CONCASSAGE PELLETIER INC.	pierres rechargement 5ème Rang N	4 885,84 \$
201600200 (I)	2016-06-13	BELL MOBILITÉ	Ipad connexion	201,18 \$
201600201 (I)	2016-06-13	VIDEOTRON LTÉE	Téléphone c.c.	98,08 \$
201600202 (I)	2016-07-04	CORPORATION DE	Corpo Bedford cotisation 2016	817,00 \$
201600203 (I)	2016-07-04	LIBRAIRIE MODERNE	Volumes bibliothèque	47,20 \$
201600204 (I)	2016-07-04	TAON	Extermination fourmis charpen-tières	206,95 \$
201600205 (I)	2016-06-13	R.I.E.D.S.B.M.	Enfouissement	1 393,12 \$
201600206 (I)	2016-07-04	DM GOOS DIESEL INC.	Réparation	813,10 \$
201600207 (I)	2016-07-04	SOMAVRAC C.C. INC.	Chlorure de calcium	13 504,32 \$
201600208 (I)	2016-06-15	MICHEL BRAIS	entretien pelouse c.c.	750,00 \$
201600209 (I)	2016-06-16	SANI ECO INC.	Traitement recyclage	166,77 \$
201600210 (I)	2016-07-04	BAUVAL TECHMIX	Asphalte froide	912,16 \$
201600211 (I)	2016-07-04	RECEVEUR GENERAL DU CANADA	DAS avril -juin 2016 FED	3 914,14 \$
201600212 (I)	2016-07-04	MINISTRE DU REVENU DU QUEBEC	DAS avril-juin 2016Prov	9 461,85 \$
201600213 (I)	2016-06-30	DESJARDINS SECURITE	Pension	1 064,82 \$
201600214 (I)	2016-07-04	VIDEOTRON LTÉE	Hébergement	22,98 \$
201600215 (I)	2016-07-04	ANDRE PARIS INC.	1ère coupe fauchage	2 753,65 \$
201600216 (I)	2016-07-04	HYDRO QUEBEC	Électricité terrain et mairie	327,79 \$
201600217 (I)	2016-06-10	VIDEOTRON LTÉE	Téléphone internet mobile	243,22 \$
201600218 (I)	2016-07-04	CARRIERE DM CHOQUETTE	Rechargement 5e rang Nord	26 803,67 \$
201600220 (I)	2016-07-04	RONA LEVESQUE	Divers	50,84 \$
201600221 (I)	2016-07-04	MEGATECH	Transport	77,91 \$
201600222 (I)	2016-07-04	Nopac Environnement	Collectes	3 996,15 \$
201600223 (I)	2016-07-04	PETITE CAISSE	Divers postes	167,00 \$
201600224 (I)	2016-07-04	MAZOUT & PROPANE	Diesel	957,70 \$
201600225 (I)	2016-07-04	Mélanie Thibault	Frais de déplacement et remb. fact.	207,60 \$
201600226 (I)	2016-07-04	R.I.E.D.S.B.M.	Enfouissement	1 747,39 \$
201600227 (I)	2016-07-04	CLIN D'OEIL	Abonnement	24,03 \$
201600240 (I)	2016-07-04	VILLE DE BEDFORD	Camion incendie	67 922,50 \$

ADOPTÉE

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire pour les dépenses décrites.

directrice-générale /secrétaire-trésorier

2016.07183

Levée de la séance

Il est proposé par Benoît Lamontagne, appuyé par Ghislain Quintal et résolu à l'unanimité :

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉE

Albert Santerre, maire

Mélanie Thibault, directrice générale /
secrétaire trésorière

Je, Albert Santerre, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Albert Santerre, maire